

## Lux Professional Handwash

Révision: 2017-07-13

Version: 05.2

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:** Lux Professional Handwash

*Lux est une marque commerciale enregistrée et est utilisée sous license d' Unilever.*

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usages identifiés:**

Produit cosmétique

**Utilisations déconseillées:** Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

#### Coordonnées

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@sealedair.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### 2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus

Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Produit cosmétique. Pour les ingrédients, voir la déclaration INCI sur l'étiquette du produit.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

**Inhalation:** Consulter un médecin en cas de malaise.

**Contact avec la peau:** En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Contact avec les yeux:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.

**Ingestion:** Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

**Protection individuelle des secouristes:** Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Inhalation:** Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

**Contact avec la peau:** Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

**Contact avec les yeux:** Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

**Ingestion:** Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de mesures spéciales requises.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Diluer avec une grande quantité d'eau.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure).

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

#### Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

#### Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Sealed Air.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

### 8.2 Contrôles de l'exposition

*L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.*

*Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:*

**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Contrôles organisationnels appropriés:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

## Lux Professional Handwash

**Équipement de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage:</b>	Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Protection des mains:</b>	Non applicable.
<b>Protection du corps:</b>	Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Protection respiratoire:</b>	Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Contrôles de l'exposition de l'environnement:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

<b>État physique:</b> Liquide	<b>Méthode / remarque</b>
<b>Couleur:</b> Laiteux, Clair, Rose	
<b>Odeur:</b> Légèrement parfumée Powder	
<b>Seuil olfactif:</b> Non applicable	
<b>pH:</b> ≈ 5 pur	ISO 4316
<b>Point de fusion/point de gel (°C)</b> Non déterminé	N.A.
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)</b>	N.A.
	<b>Méthode / remarque</b>
<b>Point d'éclair (°C):</b> Non applicable.	
<b>Supporte la combustion:</b> Non applicable. ( <i>Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2</i> )	
<b>Vitesse d'évaporation:</b> Non déterminé	Non approprié pour la classification de ce produit
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b> Non applicable aux liquides	
<b>Limite d'inflammabilité inférieure/supérieure (%)</b> Non déterminé	
	<b>Méthode / remarque</b>
<b>Pression de vapeur:</b> See substance data.	N.A.
	<b>Méthode / remarque</b>
<b>Densité de vapeur:</b> Non déterminé	N.A Non approprié pour la classification de ce produit
<b>Densité relative:</b> ≈ 1.03 (20 °C)	OECD 109 (EU A.3)
<b>Solubilité dans/miscibilité avec Eau:</b> Complètement miscible	
	<b>Méthode / remarque</b>
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b> Non déterminé	N.A
<b>Température de décomposition:</b> Non applicable.	
<b>Viscosité:</b> Non déterminé 1600 mPa.s (20 °C)	DM-006 Viscosity - Standard
<b>Propriétés explosives:</b> Non-explosif.	N.A
<b>Propriétés comburantes:</b> Non comburant.	N.A.
	<b>Méthode / remarque</b>
<b>9.2 Autres informations</b>	
<b>Tension superficielle (N/m):</b> Non déterminé	OECD 115
<b>Corrosion vis à vis des métaux:</b> Non corrosif	Pertinence de la preuve

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.4 Conditions à éviter**

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.5 Matières incompatibles**

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Ce produit ne nécessite pas réglementairement une fiche de données de sécurité. Par conséquent, ce document n'est pas nécessairement conforme aux exigences relatives aux fiches de données de sécurité.

**ATE(s) pertinentes, calculées:**

ATE - Voie orale (mg/kg): >5000

**Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé**

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Ce produit ne nécessite pas réglementairement une fiche de données de sécurité. Par conséquent, ce document n'est pas nécessairement conforme aux exigences relatives aux fiches de données de sécurité.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

**Dégradation abiotique** Non applicable.

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible: Non applicable.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) Non applicable.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments Non applicable.

## Lux Professional Handwash

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

## 12.6 Autres effets néfastes

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

## 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés:** Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

**Le code européen des déchets:** 20 01 30 - détergents autres que ceux mentionnés au 20 01 29.

**Emballages vides**

**Recommandation:** Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

**Produits de nettoyage appropriés:** De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)**

**14.1 Numéro ONU** Marchandises non-dangereuses

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies** Marchandises non-dangereuses

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport:** Marchandises non-dangereuses

**Classe:** -

**14.4 Groupe d'emballage:** Marchandises non-dangereuses

**14.5 Dangers pour l'environnement:** Marchandises non-dangereuses

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** Marchandises non-dangereuses

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:** Marchandises non-dangereuses

**SECTION 15: Informations réglementaires**

## 15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

**Règlements UE:**

• Règlement (CE) No 1223/2009 relatif aux produits cosmétiques

**Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement):** Non applicable.

## 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

**SECTION 16: Autres informations**

*Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.*

**Code SDS:** MSDS1647

**Version:** 05.2

**Révision:** 2017-07-13

**Raison de la révision:**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 4, 9, 11, 16

**Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:**

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**